

Midi Libre - jeudi 25 mars 2021

LOCALE

Gignac

Un centre de vaccination Covid plus adapté aux besoins



Le nouveau centre de vaccination Covid-19 sera situé au 187 place de l'Étoile, sur la zone Cosmo, dans 250 m2 de locaux adaptés à la montée en charge de la vaccination sur le territoire. Lors du conseil communautaire du 22 mars, Véronique Neil, vice-présidente en charge du dossier Covid, a confirmé la nouvelle : « Le centre de dépistage de Gignac va déménager, toujours sur la zone Cosmo, dans des locaux plus grands et mieux adaptés pour accélérer la cadence de la vaccination. »

Ce sont 250 m2 qui vont être mis à la disposition du personnel de santé via une convention entre la société Pitch Promotion, propriétaire des lieux, la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault en tant qu'autorité publique et l'association Santé Lib – Communauté professionnelle territoriale santé (ASL-CPTS) du Centre Hérault en tant qu'occupant.

Une ouverture prévue dès le 19 avril

« Une mise à disposition consentie par Pitch Promotion à titre gracieux », a souligné le président, Jean-François Soto. L'occasion pour la maire de Pouzols de faire le point sur les dépistages et la vaccination : « À Gignac, les choses avancent bien, nous avons de plus en

plus de tests fournis et, au niveau de la vaccination, il ne reste que 77 personnes correspondant aux critères actuels de l'ARS à programmer. D'ici dix jours, tout le monde sera donc vacciné. »

Véronique Neil en profitait pour demander aux élus communautaires de continuer à orienter les personnes volontaires à la vaccination. Et d'annoncer : « Cette semaine, ce sont 434 doses qui vont être injectées et ça va en augmentant avec, d'ici quinze jours, une augmentation programmée des livraisons des doses de Pfizer. »

L'élue, qui est également bénévole pour la vaccination sur les centres de dépistage de Gignac et de Clermont-l'Hérault, annonçait l'élargissement des critères.

Une bonne nouvelle que Jean-François Soto a souhaité commenter : « Je pense que toutes les actions que nous menons dans cette situation sanitaire renforcent le bien-fondé de notre investissement public. L'organisation de l'accès aux soins est un axe majeur de notre mandature. »